

## **2 - GARANTIE**

---

- Ce produit est garanti 3 ans, pièces et main d'œuvre, à compter de la date d'achat. Il est impératif de garder une preuve d'achat durant toute cette période de garantie.
- La garantie ne couvre pas les dommages causés par négligence, chocs ou accidents.
- Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé par des personnes étrangères à la société Avidsen.
- Toute intervention sur l'appareil annulera la garantie.
- Ne pas sectionner ou rallonger le fil de l'adaptateur secteur sous peine d'annulation de la garantie.